

Centenaire du Club Saint Hilaire La Treille

Canton de Magnac-Laval - altitude : 300 mètres - 460 habitants
Superficie : 2914 hectares - Mairie - Eglise - Ecole - Bureau de poste.

Saint Hilaire la Treille, petit bourg coquet situé à 14 kms de Magnac-Laval, de la Souterraine (gare SNCF) et de Châteauponsac.

A 5 kms à l'Ouest de la route nationale (RN 20) et à 8 kms du carrefour important de la Croisière (intersection de la RN 20 et de la RN 45).

Carrefour de plusieurs routes départementales CD 61 - CD 63 - CD 64, ce qui facilite l'accès au bourg. La commune est traversée au Sud par la Brame, rivière très riche en truites et goujons ; celle-ci serpente dans une vallée pittoresque, agrémentée d'anciens moulins.

Au Nord, on trouve les sources de l'Asse, du Glévert, du Gaflut, ruisseaux très appréciés et connus du pêcheur.

L'église possède des boiseries du XVII^{ème} siècle, et une statue en bois représentant la Vierge à l'enfant (classée). Le chœur est du XIII^{ème} siècle, la nef a été reconstruite au XVII^{ème} siècle.

Le touriste trouvera à Saint Hilaire La Treille des sites très agréables, des points de vue intéressants, comme la route des crêtes de la voie communale n°33, d'où on découvre de très vastes panoramas.

Un restaurant, un court de tennis, un terrain de football, un gîte rural, des distractions (fêtes importantes : juillet, août) et surtout, un calme reposant et l'air vivifiant de la campagne limousine.

St-Hilaire-la-Treille : la tombe du chasseur de loups...





Club de
L'ÉPAGNEUL FRANÇAIS



**Exposition de beauté sans attribution de CACS lors du Centenaire du club
Le 17 avril 2022
Saint Hilaire la Treille (87)**

Catalogue compris	Droits d'inscription	
	Avant le 14 mars 2022	Du 15/03 au 18 mars 2022
1 ^{er} Chien	35 €	40 €
2 ^{ème} Chien	30 €	35 €
3 ^{ème} Chien	25 €	30 €
4 ^{ème} Chien et suivant	Gratuit	5 €
Baby-Puppy-Champion et Vétéran	15 €	20 €
Confirmation pour les chiens exposés	Gratuit	Gratuit
Classe Hors Concours	Gratuit	Gratuit

Remplir en MAJUSCULES pour éviter les erreurs au catalogue

Sexe :
 Nom du chien :
 Date de Naissance :/...../.....
 N° Puce ou Tatouage :
 N° Livre des Origines :
 Nom du père :
 Nom de la mère :
 Nom du Producteur :
 Nom du Propriétaire :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Pays :
 Tel :
 Email :

CLASSE D'ENGAGEMENT POUR CE CHIEN	Réglementation de l'Exposition	Montant
Ouverte	A partir de 15 mois	
Travail	Joindre La photocopie SCC du résultat en Field-Trial (au moins un TB) ou BICP(1 ^{er} ou 2 ^{ème} catégorie)	
Intermédiaire	De 15 à 24 mois	
Jeune	De 9 à 18 mois	
Puppy	De 6 à 9 mois	
Baby	De 4 à 6 mois	
Champion	Justifier le titre	
Vétéran	A partir de 8 ans	
Confir- mation	Oui Non A partir de 12 mois Pour les chiens participant au centenaire Pour les chiens ne participant pas au centenaire	Gratuit 35 € si non adhérent

ATTENTION : pour bénéficier du tarif dégressif tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire

Les bulletins d'engagements accompagnés du titre de paiement à l'ordre de CEF sont à adresser à :

Martine GILLET
7 rue de l'Outre
52210 ROCHETAILLÉE

Pour tous renseignements : gillet.martine@orange.fr

Par internet, uniquement pour l'exposition à CEDIA (<http://cedia.fr>)

CLOTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS :

18 mars 2022

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçus et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement le CEF de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre

Fait à :le :/..... .2022

Signature :

Important pour les Chiens provenant de l'étranger : Joindre obligatoirement une photocopie du certificat de vaccination antirabique.

APPLICATION DU RÈGLEMENT DE LA CENTRALE CANINE

ARRIVÉE ET JUGEMENTS – L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 13h30 heures. Les jugements commenceront à 14 heures précises.

SORTIE DES CHIENS - Les chiens ne pourront pas quitter l'exposition.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45cm de hauteur x 35cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce d'une portée à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Il sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- Des chiens paraissant malades ou atteints de maladie de peau,
- Des chiens aveugles ou estropiés,
- Des chiens monorchides, criptorchides ou atteints de malformation,
- Des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits,
- Des chiens dangereux

La décision du Service Vétérinaire est **SANS APPEL**.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

JURY PRESSENTI

Mme LAURENT GAUDION Hélène pour les classes Baby, Puppy, Jeune, Champion, Vétéran

Mme Laure GODEFROY pour les classes mâles

M. Jean CARPENTÉY pour les classes femelles

Commissaire Général de l'Exposition 2022 - M. Guy MEUNIER

TRÈS IMPORTANT

Avis aux exposants résidant à l'étranger

Le service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie du carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le vétérinaire officiel désigné par l'administration peut refuser l'admission des chiens à l'exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Programme du centenaire

Samedi 16 avril 2022

15h00 - Réunion de comité

20h00 - Diner

Dimanche 17 avril 2022- Exposition de beauté

8h30

Messe Saint Hubert à l'église de Saint Hilaire la Treille
avec bénédiction des chiens et participation des trompes de chasse

10h00

Inauguration de la stèle en l'honneur de l'Abbé Fournier
suivie de l'exposition consacrée au centenaire du club

11h30

Vin d'honneur offert par la municipalité

12h00

Repas champêtre

14h00

Exposition de beauté et remise des prix

20h00

Dîner

**Ce n'est qu'un au revoir,
nous avons rendez-vous les 27 et 28 août 2022
dans le Cantal
pour la Nationale d' Elevage.**

Bon retour à tous.

Les menus du Centenaire



Samedi 16 avril au soir - 22€
Animé par Angel Martin présent à la NE
(boissons comprises - vin rouge ou rosé supérieur)

Salade de gésiers
 Confit de canard avec un gratin dauphinois
 Salade et fromages
 Tarte aux fruits
 Café



Dimanche 17 avril préparé par l'ACCA - 20€
(boissons non comprises)

Crudités
 Steak limousin qualité Or Rouge - Frites maison
 Fromages
 Pâtisserie
 Café



Dimanche 17 avril au soir - 10€
(boissons non comprises)

Charcuterie
 Omelette
 Fruit
 Café



Hébergement près de St Hilaire la Treille:

Gîtes de France

Mairie de Dompierre Les Eglises 05 55 68 53 78 (à 5 km).
 Mairie Arnac la Poste 05 55 76 81 30
 Monsieur Portier Laffait 87190 St Hilaire la treille 06 77 94 34 71

Chambres d'hôtes

Le relais 06 33 90 66 46 et 06 82 29 93 03 à Arnac la poste
 M. Merveillie Joël - 4 l'étang - 87190 St Hilaire La Treille 05 55 76 87 25 / 06 50 59 77 19
 M. et Mme Lambert - Le moulin treille - 87190 St Hilaire La Treille 07 68 37 80 62

Pour hôtels, gîtes et chambres d'hôtes:

Office de tourisme Destination Haut Limousin 05 55 68 12 79 info@tourisme-hautlimousin.com

Site internet www.tourisme-hautlimousin.com

Hôtel : A la Souterraine 15 km, Bellac 25km, Bessine 20 km, Limoges Nord 40 km,



Réservations



NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Tel (portable si possible) : _____ Mail : _____@_____

Votre réservation pour le centenaire du CEF

Vos Engagements à l'EXPOSITION DE BEAUTÉ Du 17 avril 2022		Nombre de chiens	Montant €
Les réservations pour les repas			
Samedi 16 avril 2022			
Dîner d'accueil ADULTE :	22 €	€
Dîner d'accueil ENFANT (moins de sept ans) :	11 €	€
Dimanche 17 avril 2022			
Déjeuner ADULTE :	20 €	€
Déjeuner ENFANT (moins de sept ans) :	11 €	€
Dîner ADULTE :	10 €	€
Dîner ENFANT (moins de sept ans) :	5 €	€
TOTAL		€

Le montant total de cette feuille de réservation est à régler par chèque joint, établi à l'ordre du Club de l'Épagneul Français à :

Martine GILLET—7 rue de l'Outre—52210 ROCHETAILLÉE

Avant le 18 mars 2022

Les tickets repas et les engagements de beauté vous seront remis, par le secrétariat, le jour de votre arrivée au centenaire.
Une confirmation de vos engagements pourra, à votre demande être envoyée, **MAIS** exclusivement par mail .